

# PREMIERE COMMUNION

Dimanche 15 juin 2025 à **11h15**

Fête de la Sainte Trinité

(Date limite d'inscription samedi 1<sup>er</sup> mars 2025)

## 1. Préparation

Monsieur le chanoine Despaigne assurera la préparation des enfants à la Maison Saint-Vincent-de-Paul (47 avenue de l'Abreuvoir à Marly-le-Roi) :

- samedi 5 avril et samedi 10 mai 2025 de 14h30 à 16h30.
- récollection : samedi 14 juin de 10h à 15h30 (**fin à l'église**, apporter un pique-nique).

Nous insistons sur la ponctualité et l'assiduité des enfants à ces trois réunions, et comptons sur votre aide pour qu'ils apprennent le mieux possible les prières et chants demandés lors de la première réunion. Nous vous demandons de veiller à ce qu'ils se confessent pour la première fois **un mois** avant la cérémonie, les chanoines les confesseront de nouveau la veille.

Nous vous remercions de veiller également à ce qu'ils se préparent dans le recueillement à ce grand événement, notamment à l'aide du livret que nous leur distribuerons dès la première réunion.

N'oubliez pas d'apporter le livret de famille catholique le samedi 14 juin au plus tard afin que la Première Communion de votre enfant puisse y être mentionnée.

## 2. Cérémonie

Le dimanche 15 juin 2025, les enfants devront être à l'église dès **11h**, dans la tenue demandée :

- Pour les filles : robe blanche et petite couronne de fleurs blanches, chaussures blanches (prêt possible).
- Pour les garçons : chemise blanche, et soit bermuda blanc et chaussures blanches en cuir (prêt du bermuda et des chaussures blanches possible) soit pantalon citadin gris et chaussures de ville en cuir habillées.

Ils trouveront à leur place un livret de cérémonie qui leur permettra de suivre la messe.

Nous vous informons que nous leur demanderons de revenir le jour de la **Fête Dieu**, le **dimanche 22 juin 2025**, pour prendre place dans la procession en fin d'après-midi. Rendez-vous à l'église Saint-Louis du Port-Marly à **16h30**.

## 3. Documents

L'inscription de votre enfant se fera uniquement en ligne sur le site de la Chapellenie :

[icrspfrance.fr/apostolats/port-marly](https://icrspfrance.fr/apostolats/port-marly) **avant le samedi 1<sup>er</sup> mars 2025**, comprenant :

- une participation, facultative en cas de difficultés, de 15 € par enfant afin de couvrir les différents frais.
- le **certificat de baptême scanné lors de l'inscription : il doit être de moins de trois mois (pas de photocopie du livret de famille catholique)** et doit être demandé par écrit à la paroisse de baptême, en leur joignant une enveloppe affranchie avec votre adresse. Si votre enfant a été baptisé à la Chapellenie, la demande est tolérée par mail à [secretariat.pm@icrsp.org](mailto:secretariat.pm@icrsp.org).

*En cas d'urgence uniquement (absence ou difficultés de dernière minute) contactez Madame Chaptal au 06 12 89 63 31, sinon privilégiez les mails [portmarlyceremonies@gmail.com](mailto:portmarlyceremonies@gmail.com).*